

# Plage de Bonneveine

## Caractéristiques de la zone de baignade





**Commune** : Marseille  
**Responsable** : Ville de Marseille  
**Période de surveillance sanitaire** :  
Du 15 juin au 31 août 2020  
**Fréquentation** : environ 4500 personnes/jour

## Taux d'accessibilité

En 2019,  
plage ouverte à la baignade 90,5 jours sur 93  
soit 2,5 jours de fermeture préventive.  
**Taux d'accessibilité de 97,3%.**

## Image de la zone de baignade



-  Point de prélèvement
-  Toilettes
-  Poste de secours
-  Parking
-  Affichage des résultats

## Classement antérieur de l'eau de baignade

**EXCELLENT**

Classement établi à partir des contributions annuelles de 2016 à 2019, sur la base de 21 prélèvements officiels annuels :

Eau d'Excellente qualité en 2016, 2017, 2018 et 2019.



★★★★ Excellent  
★★★ Bon  
★★ Suffisant  
★ Insuffisant

## Identification des causes de pollution à court terme (à partir des profils de plage de 2011)

Les plages de Marseille sont saines. La ville de Marseille met tout en œuvre pour maintenir une excellente qualité de ses eaux de baignade. Une fermeture temporaire est une mesure de protection des baigneurs. Les jours de fermeture sont rares ce qui témoigne de la bonne qualité des eaux.

Dans le cadre du dispositif de surveillance sur la qualité des eaux de baignade, en cas de survenue d'une pollution, la plage est systématiquement interdite à la baignade jusqu'au retour à la normale confirmé par des résultats d'analyses conformes.

### Sources potentielles de pollution

### Actions mises en œuvre

#### Suite à des épisodes pluviaux

Reprise du cours naturel de l'Huveaune et du Ruisseau Bonneveine

- Recherche et suppression des rejets non conformes sur l'Huveaune, le Jarret et le ruisseau Bonneveine
- Réduction des rejets par la création de bassins de rétention

Déversement d'eaux usées et pluviales par les déversoirs d'orage

- Réduction des rejets par la création de bassins de rétention

#### Par temps sec

Déversement d'eaux usées par les postes de relevage

- Mise en place d'un capteur d'alarme

Lac Borely : surverse du Lac

- Analyses bactériologiques des eaux du Lac
- Étude sur le traitement des eaux avant rejet vers le milieu naturel

Hippodrome Borely

- Contrôle du bassin de rétention
- Suppression épandage de lisier pendant la période estivale

## Soyons citoyens, protégeons les eaux de baignade

Les résultats d'analyses de l'ensemble des plages sont consultables sur :

Allô-Mairie au 3013



Marseille Infos Plages



[www.mairie-marseille.fr](http://www.mairie-marseille.fr)

